Legendre
LA LOGISTIQUE GLOBALE

RAPPORT RSE – – 2021

Date de diffusion : mars 2022

www.legendre.fr

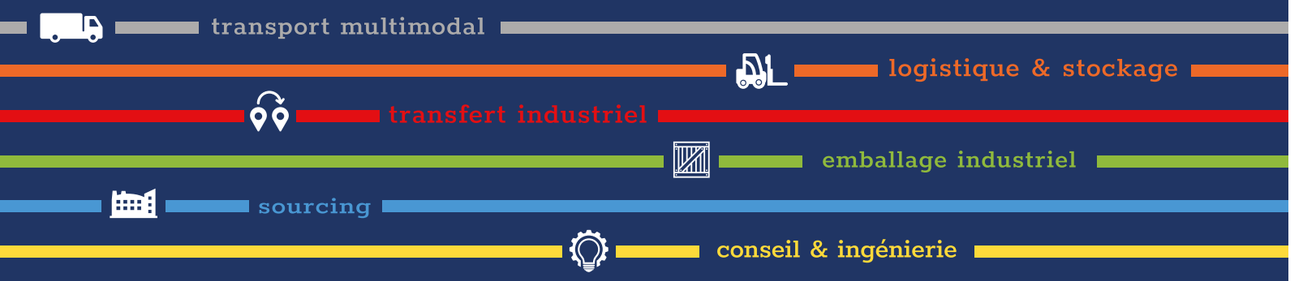

Ce rapport est une synthèse des pratiques de LEGENDRE en matière de RSE[1].
Il reflète les actions réalisées jusqu'au 31 décembre 2021 et fixe les politiques et les objectifs pour 2022.

UN GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** et sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous vous remercions de vos éventuels commentaires sur son contenu.

1 - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

SOMMAIRE

05 Déclaration de soutien continu au Pacte Mondial des Nations Unies

07 **PARTIE 1**
Présentation de LEGENDRE

13 **PARTIE 2**
LEGENDRE certifié, labellisé et agréé

18 **PARTIE 3**
Nos engagements en faveur de la RSE

21 **PARTIE 4**
Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

51 Nos défis RSE pour les années à venir

DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU - - au Pacte Mondial des Nations Unies

LETTRE DU PRÉSIDENT - - à l'attention de l'UNGC

H.E. António Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

La Bazoche-Gouet, le 4 janvier 2022

Objet : déclaration de soutien continu aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies

M. le Secrétaire Général,

Nous sommes heureux de vous reconfirmer la totale adhésion du Groupe LEGENDRE aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatifs au respect des Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ils font partie intégrante de notre stratégie, culture et nous les déclinons quotidiennement sur l'ensemble de nos activités.

Le Groupe LEGENDRE partage cette démarche auprès des parties prenantes et publie annuellement un rapport sur les actions d'amélioration mises en œuvre et les résultats de l'année écoulée.

Ainsi, vous trouverez, en pièce jointe, notre Rapport RSE 2021.

Nous restons totalement mobilisés et engagés à atteindre les objectifs fixés par l'UNGC.

Restant à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Damien TRICARD -
- Président du Groupe LEGENDRE

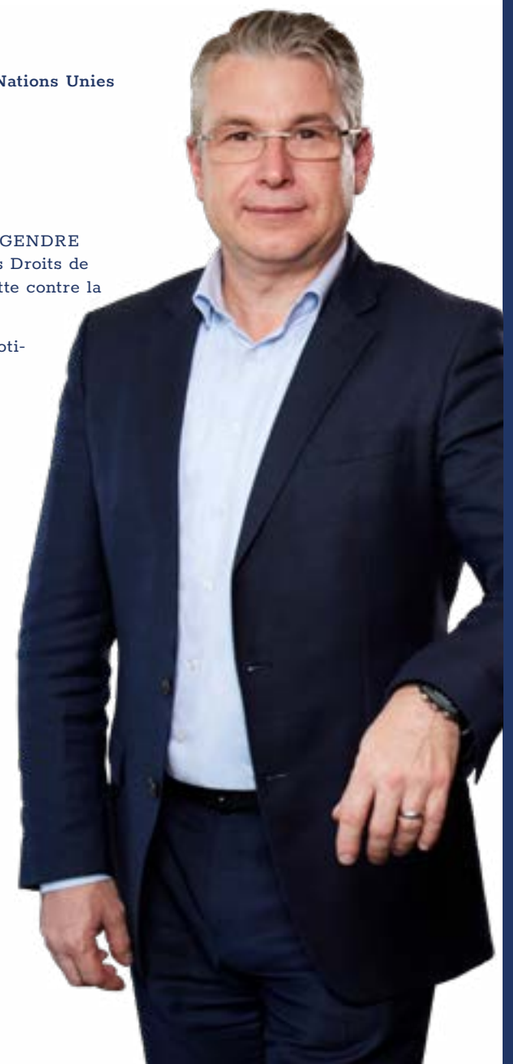

01 PARTIE 1 - - Présentation de LEGENDRE

IDENTITÉ

Entrepreneurs depuis 1945, PME familiale, prestataires de services, multi-métiers, **LEGENDRE s'appuie sur des équipes de femmes et d'hommes tournées vers l'innovation et le conseil.**

MISSION

Garantir la pérennité de nos résultats et inscrire la croissance de notre entreprise dans une logique progressive et déterminée d'éco-responsabilité.

AMBITION

Accompagner au quotidien nos clients dans la recherche de performances, sur le plan local et international, en apportant des solutions spécifiques et innovantes.

NOS VALEURS

- Respect
- Réactivité
- Implication
- Responsabilité environnementale
- Anticipation
- Expertise
- Bien-être

LEGENDRE – – aujourd'hui

Depuis sa création en 1945, LEGENDRE n'a de cesse de faire évoluer ses métiers de référence afin d'apporter un service de qualité et personnalisé à ses clients.

850

collaborateurs en moyenne
dont 15 % à l'international

6 GRANDS MÉTIERS SONT PRÉSENTS

- Transport multimodal
- Logistique & stockage
- Transfert industriel
- Emballage industriel
- Sourcing
- Conseil & ingénierie

Découvrez la page RSE de notre site internet : www.legendre.fr

Nos –
– IMPLANTATIONS

EN FRANCE

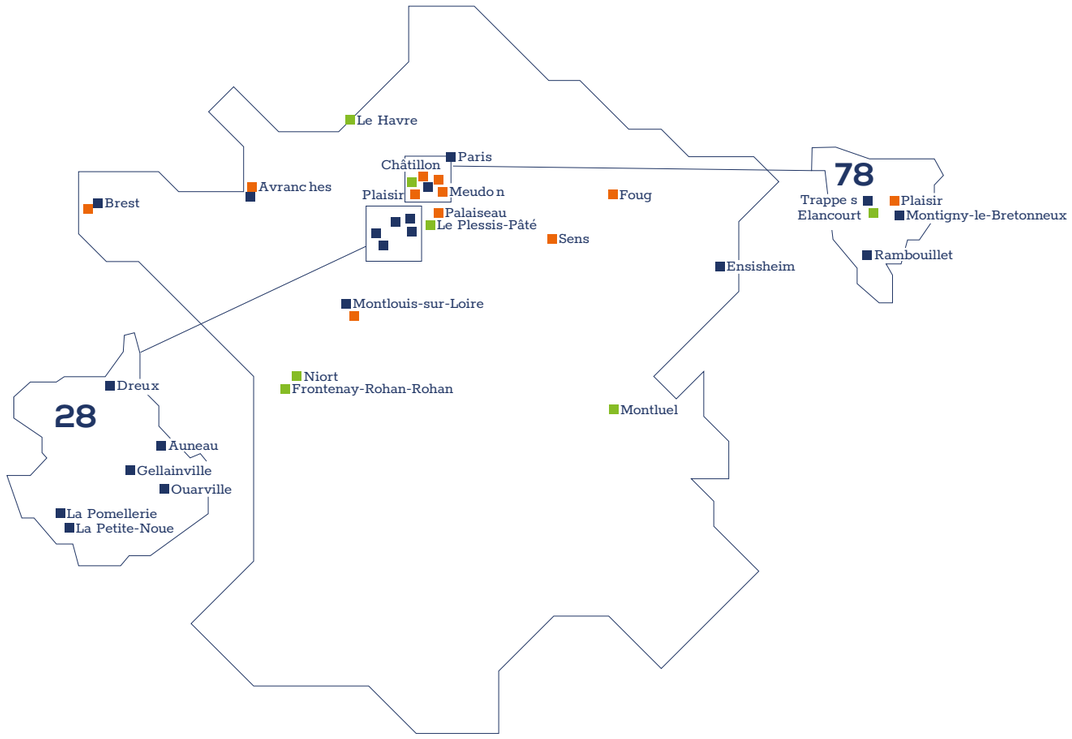

184 000 M²
d'entrepôts de surfaces couvertes

LÉGENDE –

- Sites du groupe LEGENDRE
- Sites « In Situ » chez nos clients
- Partenaires et Actionnariat

À L'INTERNATIONAL

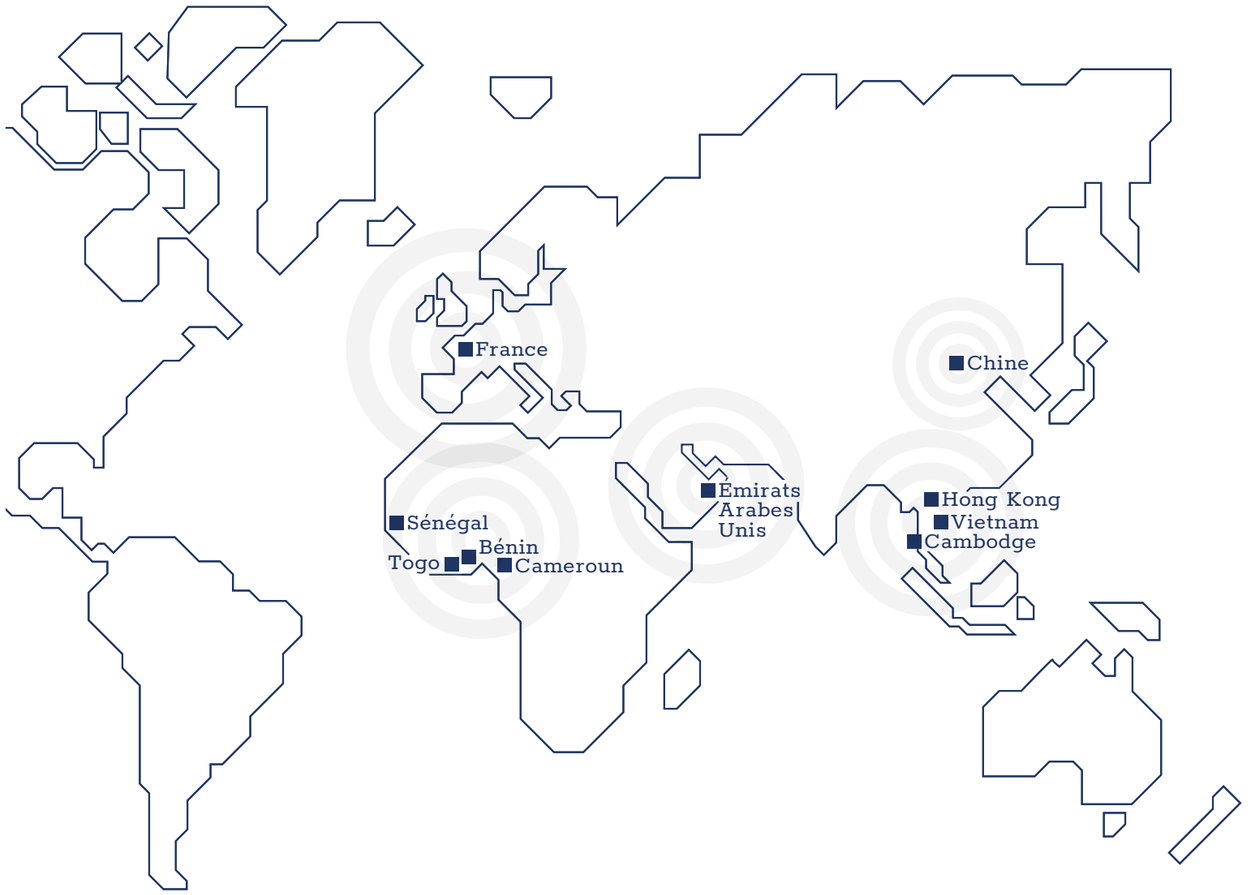

Nos -
- 6 MÉTIERS

TRANSPORT MULTIMODAL

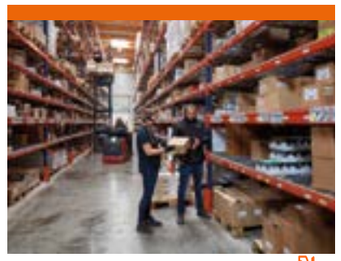

LOGISTIQUE & STOCKAGE

TRANSFERT INDUSTRIEL

EMBALLAGE INDUSTRIEL

SOURCING

CONSEIL & INGÉNIERIE

Ces six domaines d'activités constituent un paysage tout à fait original dans le monde du transport, de la logistique et des prestations de services. En effet, s'y côtoient des **activités de services** et des **activités industrielles, dans des secteurs traditionnels ou très innovants.**

Au-delà des activités de LEGENDRE, **ce sont les Femmes et les Hommes qui font la valeur de ces métiers,** se traduisant par ce slogan : *en toute confiance*

Ainsi, **pluridisciplinarité, souplesse, réactivité et dynamisme** sont les maîtres-mots. Ce choix stratégique de pluridisciplinarité offre aux salariés des **opportunités de formation et de promotion interne.** La clientèle trouve également auprès d'un fournisseur unique les interlocuteurs qui répondent à ses différents besoins.

C'EST CE QUE LEGENDRE NOMME LA « LOGISTIQUE GLOBALE ».

02 PARTIE 2 - - LEGENDRE labellisé, certifié et agréé

LEGENDRE –
– certifié, labellisé et adhérent

NOS CERTIFICATIONS

ASTRE	✓	✓		✓		✓
				✓		✓
PEN	✓				✓	✓
GICAT	✓	✓	✓	✓		
bpifrance	✓	✓	✓	✓	✓	✓
le monde du transport réuni	✓	✓				✓
OSCI	✓				✓	✓

NOS RÉSEAUX

	✓					✓
ecovadis	✓	✓	✓	✓	✓	✓
lucie	✓	✓	✓	✓	✓	✓
OEA	✓	✓	✓	✓		✓
Intertek		✓				✓
	✓	✓	✓	✓	✓	✓
S.F.I				✓		

LEGENDRE –
– certifié, labellisé et agréé

LABELLISÉ RSE LUCIE 26000

LEGENDRE a rejoint la **Communauté LUCIE** en 2017. Grâce à notre engagement et à nos actions réalisées depuis de nombreuses années, nous sommes fiers d'avoir obtenu le **Label RSE LUCIE 26000 en 2019.**

De plus, lors de notre audit de suivi, le Comité de Labellisation nous a « félicité pour notre performance et la qualité de notre démarche RSE ». La labellisation est renouvelée jusqu'en juin 2022.

À noter que nous sommes **le 1er transporteur logisticien labellisé LUCIE 26000 en France.**

Signature mail des collaborateurs en juin 2019.

LES SEPT THÉMATIQUES DU LABEL LUCIE

ÉVALUATION EXTERNE

POLITIQUE RSE

MÉDAILLE D'OR DÉLIVRÉE PAR ECOVADIS

L'agence de notation ECOVADIS a une nouvelle fois évalué notre performance RSE. Une **médaille d'or** nous a été remise pour la 3ème année consécutive.

Notre score de performance RSE est de **66/100,** ce qui nous permet d'atteindre le niveau « confirmé » sur l'échelle de notation d'ECOVADIS. Pour mémoire, le score moyen du secteur d'activité évalué par ECOVADIS est de 42/100.

Un plan d'actions dédié est mis en œuvre afin de nous améliorer sur les axes que nous jugeons pertinents et prioritaires.

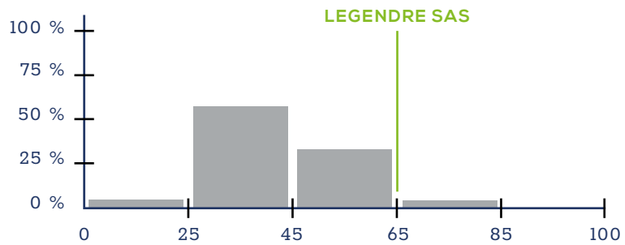

Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par EcoVadis.

LABELLISÉ OBJECTIF CO_2

La signature de la Charte CO_2 en 2012 a été un préalable pour réduire nos émanations polluantes dans le cadre de notre métier de transporteur routier de marchandises.

Pour aller plus loin, LEGENDRE s'est mobilisé dans la démarche « Label Objectif CO_2 », visant à **améliorer ses pratiques** et son **niveau de performance énergétique et CO_2.**

Ce **Label de performance,** obtenu en décembre 2017 et renouvelé en 2021, officialise l'approche écocitoyenne et promeut un engagement concret en matière de RSE.

Cette reconnaissance se situe ainsi dans la continuité des valeurs portées par LEGENDRE.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE & ENVIRONNEMENTALE

DÉMARCHE GREEN IT

LEGENDRE est engagé depuis 2010 dans une démarche Green-IT, plus communément appelée **« Informatique durable ».**

Déployée par le service informatique et téléphonie, cette démarche vise à :

- Diminuer les rejets CO_2 liés à la consommation électrique.
- Maîtriser les coûts de maintenance et à diminuer les interventions sur sites, générateurs de CO_2.
- Diminuer les émissions de déchets et favoriser le recyclage des composants électroniques.

INFORMATIQUE DURABLE

CERTIFIÉ ISO 9001

Le Système de Management de la Qualité mis en place au sein de LEGENDRE est conforme au référentiel **ISO 9001.**

LEGENDRE est certifié ISO 9001 **depuis 1996 et est renouvelé selon la version 2015 depuis 2018.**

ISO 9001

SÉCURITÉ
DES ALIMENTS

DÉMARCHE HACCP

Afin de garantir la qualité des produits alimentaires stockés, l'agence Logistique de Gellainville (28) a mis en place une démarche HACCP[2].

Cette analyse des dangers, au regard de la **sécurité des aliments,** s'applique à l'ensemble des prestations logistiques exercées sur ce site pour le compte d'un client. Dès lors, les 7 principes suivants sont respectés :

- Analyse des dangers.
- Détermination des points critiques pour la maîtrise (CCP).
- Fixation du ou des seuil(s) critiques(s).
- Mise en place d'un système de surveillance permettant de maîtriser les CCP.
- Détermination des mesures correctives à prendre lorsque la surveillance révèle qu'un CCP donné n'est pas maîtrisé.
- Application des procédures de vérification.
- Constitution d'un dossier dans lequel figureront toutes les procédures et tous les relevés concernant ces principes et leur mise en application.

AGRÉÉ OEA

Depuis 2015, LEGENDRE est agréé **OEA[2] « Sécurité et Sûreté ».**

L'obtention de cet agrément vise à sensibiliser les sociétés impliquées dans la **chaîne logistique** et les **fabricants exportateurs** aux procédures de contrôle pour lutter, notamment, contre le trafic d'armes et d'explosifs.

Les fabricants concernés par l'exportation, hors Union Européenne, exigent de plus en plus aux logisticiens transporteurs d'être certifiés OEA « Sûreté-Sécurité ».

Suite à un audit sur site mené par les Douanes en 2021, notre **agrément OEA** a été **renouvelé jusqu'en 2024.**

SÉCURITÉ
ET SÛRETÉ

2 - Hazard Analysis Critical Control Point.
3 - Opérateur Économique Agréé.

03 PARTIE 3 - - Nos engagements en faveur de la RSE

Nos engagements - - EN FAVEUR DE LA RSE

ENGAGEMENT RISK MANAGEMENT - RSE

RISK MANAGEMENT

Initiée en 2013, l'équipe du Risk Management s'engage dans une **politique de gestion des risques et d'amélioration continue.** Ce groupe de travail a notamment pu conduire à la formalisation d'une **politique RSE.**

Cette démarche novatrice du Risk Management - RSE prend vie autour d'une **équipe pluridisciplinaire** et s'articule autour de cinq domaines de risques. Le Risk Management - RSE participe notamment à :

- La promotion d'actions d'amélioration au sein de chaque Business Unit.
- La validation des aspects techniques en termes d'identification, d'analyse, d'évaluation et de traitement des risques.
- La contribution de la diffusion d'une culture du risque.
- L'analyse de la pertinence et de la cohérence du dispositif de financement des risques.
- L'animation, la structuration et la coordination de la démarche au sein de LEGENDRE.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

SIGNATAIRE DE LA CHARTE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis 2016, LEGENDRE a signé la Charte Sécurité Routière
« 7 ENGAGEMENTS POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE ».

Cette signature illustre son engagement pour la sécurité des salariés et de tous les usagers sur les routes :

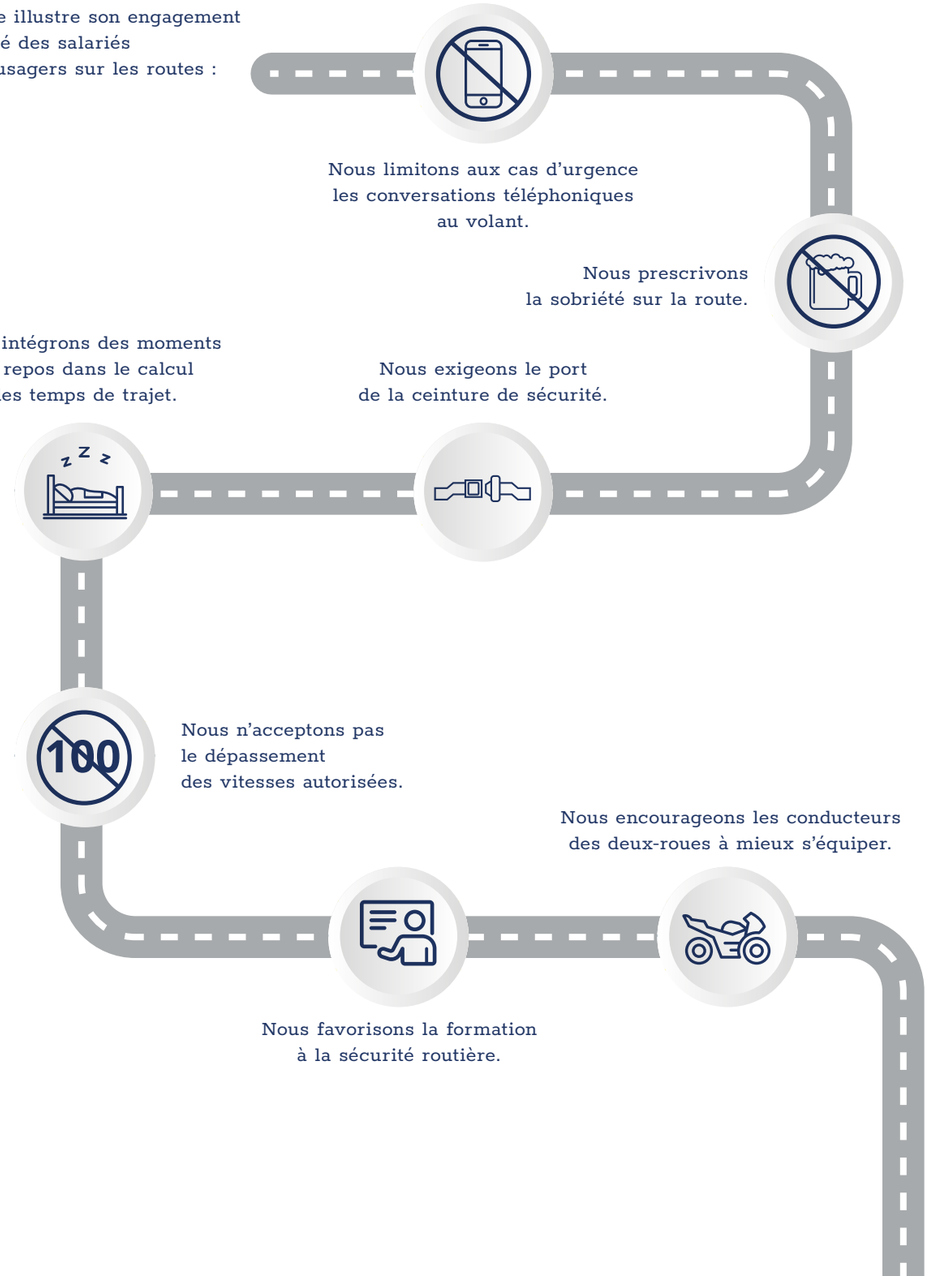

ADHÉSION À L'UNGC

LEGENDRE a rejoint l'UNGC[4] en 2017 et **intègre de ce fait la plus grande corporation d'entreprises responsables du monde.**

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies, LEGENDRE s'engage à prendre des mesures pour modifier son fonctionnement en faveur :

- Du respect des Droits de l'Homme.
- Du respect des conditions de travail (QVCT)
- De l'environnement.
- Et de la lutte contre la corruption.

LEGENDRE intègre ainsi les dix principes fondamentaux de l'UNGC dans sa **stratégie**, sa **culture** et ses **activités quotidiennes** au travers d'un **plan d'actions spécifique.**

4 - United Nations Global Compact.

04 PARTIE 4 - - Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Pour aller toujours plus loin dans sa démarche RSE, LEGENDRE a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage de ce fait **à communiquer annuellement ses progrès réalisés sur la base des dix principes de l'UNGC.**

Dans ce cadre, les efforts de LEGENDRE se poursuivent et se concentrent essentiellement sur le respect des **Droits de l'Homme et des conditions de travail,** tout en veillant à respecter les principes relatifs à **l'environnement** et à **lutter contre toutes formes de corruption.**

Les engagements de LEGENDRE en faveur du respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail (B) sont issus des principes 1 à 6 de l'UNGC (A). **Plusieurs actions sont mises en œuvre** par les équipes LEGENDRE (C).

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME & DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT) – – Politique santé et sécurité au travail

A - PRINCIPES DE L'UNGC

PRINCIPE 1
Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

PRINCIPE 2
Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

PRINCIPE 3
Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

PRINCIPE 4
Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

PRINCIPE 5
Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

PRINCIPE 6
Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE

LEGENDRE s'engage à :

- **Faire respecter les Droits de l'Homme** énoncés dans la Déclaration Universelle et veiller à les promouvoir au sein de son entité et dans sa sphère d'influence.
- **Promouvoir** les principes des Droits de l'Homme.
- **Mettre en place des indicateurs** afin de mesurer la bonne application des réglementations relatives à son secteur d'activité.
- **Veiller au bien-être et à la sécurité de ses salariés** ainsi qu'à toujours rechercher des améliorations constantes allant dans cette optique.
- **Respecter les obligations légales** relatives au droit du travail et à agir dans le respect de la réglementation sociale.
- **Favoriser la diversité au sein de ses équipes** et à exclure toute forme de discrimination à l'embauche comme durant la vie du salarié dans l'entreprise.

C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE

1) Droits de l'Homme

LEGENDRE promeut, au sein de ses entités et de sa sphère d'influence, les Droits de l'Homme via notamment une **communication sur le progrès** annuelle.

Des **procédures d'alerte** en cas de non-respect des droits de la personne et de lutte contre le harcèlement sont déployées.

Des **formations en management** sont également suivies par les équipes encadrantes.

Ainsi, **aucune réclamation, condamnation ou plainte** n'a été formulée à l'encontre de LEGENDRE sur des questions relatives au respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail.

2) Conditions de travail (QVCT)

Chaque nouveau salarié bénéficie d'un **parcours d'intégration** spécifique et adapté à son poste de travail. Une **Charte d'embauche et d'intégration** du nouveau salarié a également été formalisée.

De ce fait, tout nouveau collaborateur se verra offrir **un accueil de qualité** et son **tuteur** lui présentera son agence et l'accompagnera pendant les premières semaines de son arrivée.

Les **risques liés à sa fonction** feront l'objet d'une présentation spécifique, ses **EPI**[5] lui seront remis avant sa prise de poste pour une intégration optimale.

5 - Équipement de Protection Individuelle.

Chaque métier est attentif aux contraintes physiques et psychologiques des différents postes qui les composent. Les dossiers commerciaux sont traités si des solutions de prévention en Santé Sécurité au Travail sont possibles afin de prévenir tout risque en matière de HSE. Legendre met un point d'honneur à ce que les conditions de travail des salariés soient pérennes pour la bonne réalisation de leurs missions en toute sécurité.

Pour cela, chaque métier est doté d'un bureau d'étude avec, en leur sein, une expertise et des compétences en matière de SST.

> **Les femmes et les hommes sont la plus précieuse des richesses de l'Entreprise et nous sommes fiers et heureux de vous accueillir parmi nos équipes. Intégrer une nouvelle entreprise, un nouveau poste de travail, une nouvelle équipe, est un moment important de toute carrière professionnelle.**
>
> **Notre volonté est de le rendre convivial et de vous aider à trouver vos repères le plus facilement…**
>
> **Mot d'accueil**
> **à tout collaborateur**

3) Accompagnement et communication pour renforcer et sécuriser les parcours professionnels

- La communication

Cette année, **23 debriefings après accidents ont été réalisés** par l'équipe **du Risk Management,** portant à **26** le nombre d'actions engagées suite à ces enquêtes.

Ainsi, les efforts de LEGENDRE ont abouti à une **amélioration significative des conditions de travail et de sécurité des salariés.**

	2019	2020	2021
Taux de fréquence : Nombre d'AT avec arrêt x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées	42.63	33.64	36.4

Taux de fréquence des Accidents de Travail (LEGENDRE)

	2019	2020	2021
Nombre d'audits Risk Management	16	13	16
Nombre d'inspections de site	164	147	163
Nombre d'actions correctives engagées grâce aux audits Risk Management	236	172	137

Nombre d'audits réalisés portant sur la sécurité, sûreté et les conditions de travail (LEGENDRE)

LES INDICATEURS RISK MANAGEMENT

Les indicateurs Risk Management sont analysés et commentés mensuellement par le Comité Exécutif. **Un affichage de ces indicateurs est également en place et actualisé tous les mois** au sein de toutes les agences LEGENDRE via les écrans de communication.

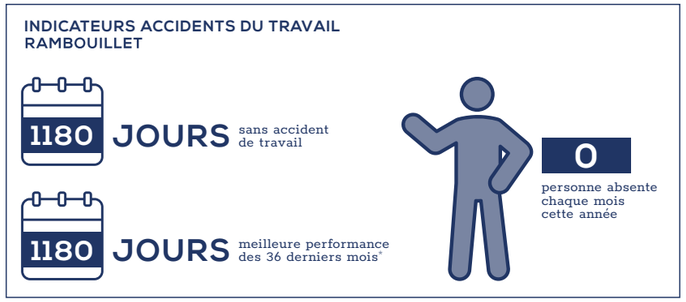

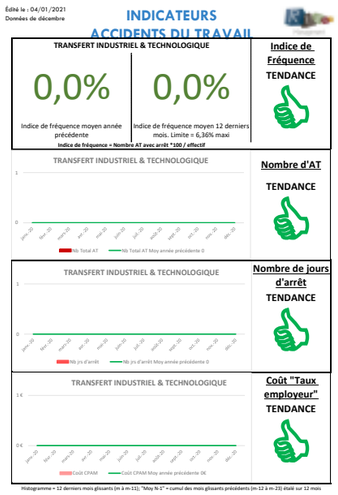

En se dotant de moyens et d'un service communication, le groupe Legendre développe un plan de communication interne pour informer l'ensemble des salariés.

Un bimensuel «Infos Legendre» sur papier est diffusé. Les salariés peuvent également le consulter sur l'Intranet du groupe ;

- **Les conducteurs routiers** ont des messages dédiés grâce à leurs smartphones professionnels et à l'outil Transics ;
- **Des informations en continu** sont diffusées sur des écrans dynamiques répartis sur l'ensemble des sites reprenant des thématiques organisationnelles, HSE, commerciales, etc, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance ;

La ligne éditoriale permet d'animer une communication interne où chacun peut se sentir acteur et retrouver les valeurs du groupe.

EXEMPLES DE COMMUNICATIONS DIFFUSÉES SUR TOUS LES ÉCRANS AU SEIN DE NOS AGENCES

- LES ÉQUIPEMENTS MIS EN PLACE POUR AMÉLIORER LA QVCT (QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

01 BUSINESS UNIT TRANSPORT

CAMÉRA DE RECUL DANS LES VUL[6] ET SEMI-REMORQUES

Nos VUL de chantier ainsi que certaines semi-remorques sont équipés de caméras de recul. **Cette technologie contribue considérablement à réduire les risques d'accidents lors d'une marche arrière.**

Avec cette caméra, nos conducteurs disposent d'une vue parfaite afin de mieux évaluer les risques sans avoir à descendre du véhicule, sortir la tête ou solliciter tous leurs sens.

TRANSPALETTES MANUELS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Ces équipements électriques spécialement dédiés à nos conducteurs ont remplacé les transpalettes manuels pour charger et décharger les poids lourds lors des livraisons.

Notre objectif est que tous nos conducteurs soient équipés d'un transpalette à assistance électrique d'ici fin 2022.

6 - VUL = Véhicule Utilitaire Léger.

PRÉSENCE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIQUE EMBARQUÉE CONNECTÉ SUR LE TACHYGRAPHE NUMÉRIQUE

Ces ordinateurs de bord enregistrent **des informations relatives au conducteur et à son véhicule.** En tant que passerelle applicative sécurisée, la nouvelle version du système d'informatique embarquée de LEGENDRE permet au conducteur et à l'exploitant d'échanger des informations en temps réel.

Le respect de la réglementation sociale européenne est également facilité grâce à un suivi plus fin des temps de conduite, des temps de repos et de service de tous les conducteurs.

UTILISATION ET MISE À JOUR DE L'APPLICATION ASTRE MOBILITY

LEGENDRE a terminé le déploiement d'ASTRE Mobility par le biais d'une application sur smartphone permettant de **tracer en totalité les chargements et les livraisons** réalisés par nos conducteurs de poids lourds. Cette technologie est utilisée par les **conducteurs LEGENDRE** après avoir reçu une formation interne.

ASTRE Mobility, seconde étape de notre grand **projet E-TMS**[7] de digitalisation transport, est mis en place par la BU Transport, le Service HSE et notre équipe Informatique et Télécommunication. LEGENDRE est le **premier membre du groupement ASTRE** à s'être équipé de la technologie mobile embarquée sur la globalité de ses activités.

Les avantages de cette application mobile sont aussi bien ressenties par nos conducteurs que par l'exploitation transport :

- **Un allègement des contraintes administratives.**
- **Une diminution des documents papiers.**
- **Et un gain de temps.**

7 - Electronic Territory Management System.

UTILISATION DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS EMBARQUÉS

Nous nous sommes équipés de **deux chariots élévateurs embarqués.** Monté à l'arrière d'une semi-remorque, un chariot élévateur embarqué permet à nos conducteurs de décharger des palettes sans attendre une aide extérieure.

UTILISATION DE CAMÉRAS AVEC VUE PANORAMIQUE À 360°

Certains de nos poids lourds sont équipés de quatre caméras à grand angle permettant de bénéficier d'une perspective aérienne à 360°. Avec ce système, nos conducteurs verront les angles morts et disposeront d'une visibilité optimale pour effectuer des manoeuvres complexes.

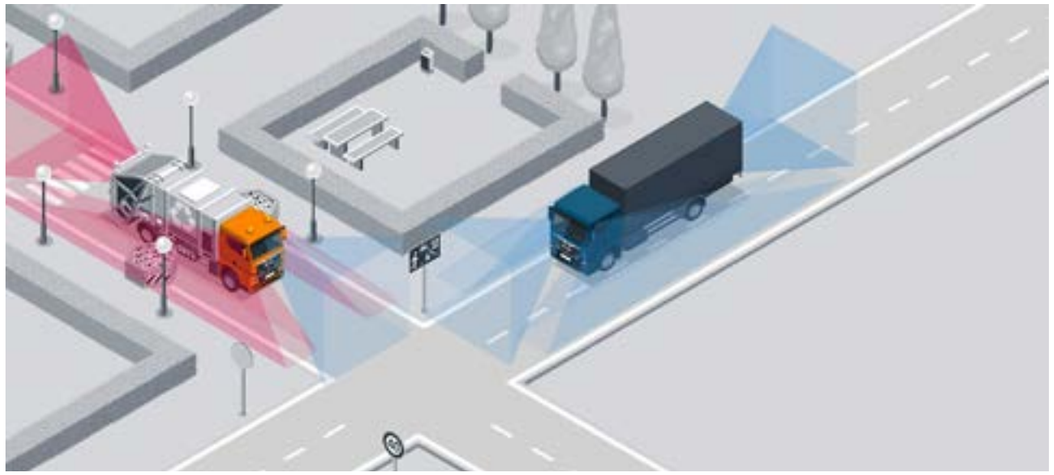

Source : www.man.eu/fr

SEMI-REMORQUE CITY

Mise en service de semi-remorques type « CITY » **facilitant les accès en zone urbaine et réduisant le stress du conducteur.** Ces semi-remorques dotées d'un essieu arrière dirigé permettent une meilleure manœuvrabilité en tournant quasiment sur place.

DÉMATÉRIALISATION DES PROTOCOLES DE SÉCURITÉ POUR NOS CONDUCTEURS

E-protocole est une application mobile facilitant la gestion des protocoles de sécurité entre les donneurs d'ordres, les commissionnaires, les transporteurs et nos conducteurs.

Le conducteur, à l'approche des sites de chargement et de livraison, se voit ainsi signaler, via l'application, la présence d'un protocole de sécurité. Le conducteur peut donc prendre connaissance des consignes particulières du site et consulter l'intégralité du protocole.

02 BUSINESS UNIT EMBALLAGE

Les risques majeurs de ce métier sont l'exposition au bruit, l'exposition aux poussières de bois, les troubles musculosquelettiques (TMS), les risques de coupures et les blessures des membres supérieurs.

Afin de prévenir au mieux ces risques, des équipements de protection collectifs ont été mis en place et sont régulièrement contrôlés, et entretenus. Enfin, chaque collaborateur est doté d'équipements personnels pour lesquels il est formé à leurs utilisations.

Voici quelques exemples de dispositifs mis en place :

MISE EN PLACE D'INDICATEURS DE BRUIT ET DE PROTECTIONS AUDITIVES DANS LES ENTREPÔTS DU MÉTIER EMBALLAGE INDUSTRIEL

MISE EN SERVICE D'UN PRÉHENSEUR À VENTOUSE SUR UN SITE EMBALLAGE

CRÉATION D'UN MÉMO RELATIF AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

03 BUSINESS UNIT LOGISTIQUE

Les risques SST sont nombreux pour les métiers de la logistique, le bureau d'études logistique mène une réflexion dès le design de la solution pour apporter une réponse au client. Ainsi la sélection des dossiers commerciaux se fait en fonction des solutions SST apportées aux salariés, comme par exemple : chiffrage d'une équipe de 3 hommes au lieu de 2 pour la manutention, investissements dans du matériel à haute levée, un préhenseur à ventouse, des filmeuses à bras etc. Les investissements seront supportés et si le client refuse, Legendre préfèrera abandonner le marché au profit de la santé de ses collaborateurs.

Cependant, des actions en interne sont menées et financées à 100% pour le groupe :

LA MISE A DISPOSITION DE VESTES CHAUFFANTES POUR UNE PARTIE DU PERSONNEL D'ENTREPÔT

PROJECTEUR LED

Tous nos chariots élévateurs sont équipés d'un **projecteur LED pour signaler aux piétons ou à tout autre engin l'approche du véhicule.**

RENOUVELLEMENT PARC DES CHARIOTS

Renouvellement du parc des chariots élévateurs pour **plus de confort et de sécurité dans les zones logistiques.** Les sièges sont réglables, les chariots sont plus maniables et offrent une meilleure ergonomie contre les risques liés aux troubles musculosquelettiques.

INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES WI-FI DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

De nouvelles bornes Wi-Fi ont été installées dans un entrepôt de la BU Logistique. Ces équipements de toute dernière génération permettent d'avoir désormais accès à Internet sur l'ensemble de nos zones de quais de chargement et de déchargement, tout en prenant en compte les dernières normes de réduction des émissions de radiofréquence.

Toutes les anciennes bornes Wi-Fi remplacées ont été prises en charge et recyclées par un éco-organisme agréé par l'Etat.

LES SERVICES SUPPORT

La prévention des risques en matière de SST est l'affaire de tous, nos services support ne sont pas oubliés et des mesures sont prises pour améliorer au quotidien leurs conditions de travail afin de diminuer leur exposition aux risques. Ainsi en 2021, aucun accident de travail a été relevé pour ce type de collaborateurs.

ERGONOMIE

Amélioration de l'ergonomie des postes administratifs avec **mise en place de sièges plus ergonomiques, repose-pieds, casques téléphoniques Bluetooth et souris ergonomiques.**

- LA FORMATION

Dans le cadre de son engagement social, Legendre comptabilise en 2021 :

+ 249 000€
de budget lié à la formation

6453
heures de formations professionnelles

137
actions réalisées suite aux audits Risk Management

E-LEARNING ASTRE ACADÉMIE

ASTRE Académie est une plateforme de formation réservée exclusivement aux membres du Groupement ASTRE. Accessible sur notre intranet, ASTRE Académie permet de bénéficier de **formations dédiées au transport, à la logistique et à toutes les autres spécialités inhérentes au métier de la logistique globale** (comptabilité, forces commerciales, production, informatique…).

L'objectif de cette plateforme est donc de permettre à tous les Astriens de se former, et ce où qu'ils soient.

Le nouveau module « capsule » permet désormais à chaque Astrien de créer ses propres formations et kits de sensibilisation à l'attention de leurs collaborateurs.

ASTRE académie

DISPOSITIF DE FORMATION

Un guide a été déployé afin de présenter aux salariés les différents dispositifs de formation, dont le Compte Personnel de Formation, le CPF de transition ou encore la Validation des Acquis des Expériences.

- LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES INFORMATIQUES

RGPD[8]

Depuis l'entrée en vigueur du **règlement général sur la protection des données,** LEGENDRE a déployé sa **Politique RGPD.**

À travers cette Politique, LEGENDRE y présente :

- La sécurité et la conservation des données personnelles.
- Le rôle des parties dans le traitement des données personnelles nécessaires à la réalisation de nos prestations.
- Quelles données personnelles nous sont nécessaires et comment les obtenons-nous ?
- Quelle utilisation de ces données personnelles ?

Un plan d'actions RGPD est mis en œuvre conjointement par les Services HSE, Informatique et Ressources Humaines.

Nous avons également acquis un **progiciel de sécurisation et de gouvernance des données** afin de nous protéger d'éventuelles cyberattaques.

Nous menons une démarche d'amélioration continue engagée en ce qui concerne la cybersécurité par le biais de nombreuses actions :

- L'utilisation d'un **prologiciel de sécurisation et de gouvernance des données** afin de nous protéger d'éventuelles cyberattaques ;
- Une campagne d'informatioon et de communication en interne **« La cybersécurité, prévenir les risques au quotidien »** ;
- Une démarche de labellisation **AIRCYBER** a été entamée, permettant de bénéficier d'expertise externe pour la sécurisation de nos réseaux ;
- Notre cellule Infocom, comptant 11 salariés, permet à l'ensemble des collaborateurs de travailler avec des outils informatiques optimisés et sécurisés.

8 - RGPD = Règlement Général sur la Protection des Données.

Respect des principes relatifs à l'environnement – – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE & SOCIÉTALE

Les engagements de LEGENDRE en matière de respect de l'environnement (B) sont inspirés des principes 7 à 9 de l'UNGC (A), contribuant ainsi à la **réalisation de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement (C).**

A - PRINCIPES DE L'UNGC

PRINCIPE 7
Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

PRINCIPE 8
Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

PRINCIPE 9
Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE

LEGENDRE, notamment dans le cadre de son métier de transport routier de marchandises, a une part de responsabilité dans le rejet des émissions de CO_2. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- **Réduire nos émissions polluantes.**
- **Minimiser les consommations de ressources.**
- **Déployer une démarche structurée de protection de l'environnement.**

C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE

La signature de la « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO_2 » en 2012 et ses renouvellements successifs illustrent l'engagement de LEGENDRE en faveur du respect de l'environnement.

Cette ambition est d'autant plus prégnante pour Legendre, dont le métier historique est le transport avec le renouvellement en 2021 du **« Label de performance Objectif CO_2 »**.

01 BUSINESS UNIT TRANSPORT

Recyclage des pneumatiques

Le recyclage des pneumatiques fait partie des critères de sélection pour retenir le manufacturier en charge de cet entretien.

Les pneus des poids lourds sont recyclés par un prestataire et, pour assurer un meilleur suivi, chaque pneu dispose d'un numéro de série qui est relevé lors du montage.

Valves émettrices dans les pneumatiques

Des valves montées sur les roues des poids lourds ainsi que des bornes présentes en entrée des agences LEGENDRE permettent de mesurer la pression des pneus. Ainsi, si un pneumatique est dégonflé, une alerte est envoyée à l'exploitant et au prestataire en charge de l'entretien des pneus.

La sécurité des conducteurs et des usagers de la route est davantage prise en compte car une meilleure adhérence de freinage est garantie, tout comme une diminution de l'usure des pneus et de la consommation de carburant de nos véhicules.

Une grande réactivité est garantie puisque le prestataire dispose du même logiciel d'informatique embarquée que LEGENDRE permettant de connaitre la position exacte de chaque poids lourd. Le prestataire peut ainsi intervenir dans les meilleurs délais sur chaque véhicule.

PL Euro VI

Tous nos véhicules entrants dans notre flotte de poids lourds sont **conformes à la norme Euro VI.**

Cette norme entraîne une amélioration supplémentaire en terme de **réductions des gaz polluants et de rejets de particules fines.**

Notre flotte est composée **de 114 poids lourds de norme Euro VI.** Notre objectif est que 100 % de notre parc soit de norme Euro VI à fin 2022.

VUL électrique et Euro VI

Notre flotte de VUL est composée **tant de véhicules électriques que de véhicules de norme Euro VI.**

Nous disposons notamment de 7 VUL 100 % électrique et d'un véhicule hybride.

Quantité de CO_2 rejeté pour toute prestation de transport

Toutes nos prestations de transport organisées par la BU Transport **indiquent la quantité de CO_2 sur l'ensemble des factures destinées à nos clients.**

Recyclage des bâches de semi-remorques

Nous avons recyclé **deux bâches de semi-remorques.** Ainsi, deux bâches LEGENDRE d'une dimension de 13 x 2,70 mètres ont servi à la fabrication d'une centaine de sacs de sport et de cabas.

Pour cela, nous faisons confectionner ces accessoires par des **salariés handicapés d'un Établissement et Service d'Aide par le Travail** situé dans le Calvados.

Réutilisation des cartons et des palettes

Performance environnementale Label CO_2

	2019	2020	2021
gCO_2 / km	985	970	941
Évaluation de la performance CO_2 selon l'ADEME	Très bonne	Très bonne	Très bonne

Rapports éco-performance

Chaque conducteur de poids lourd bénéficie d'un suivi personnalisé lié à sa conduite via un **rapport éco-performance individuel.**

Le conducteur peut connaître, notamment, sa consommation de carburant, le nombre de freinage d'urgence, les régimes moteurs élevés et son objectif mensuel à atteindre.

Le rapport éco-performance permet également à chaque conducteur de **situer ses performances par rapport à la moyenne des autres conducteurs de son activité.**

Des conseils personnalisés pour améliorer les résultats sont donnés au conducteur en fonction de son comportement de conduite.

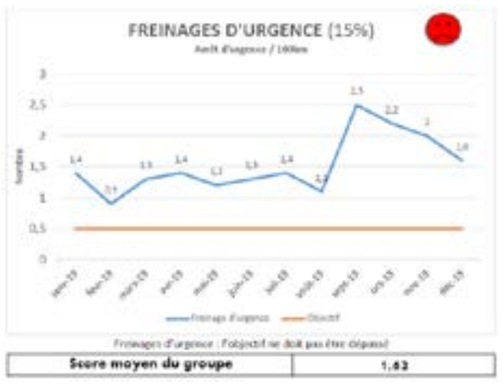

02 BUSINESS UNIT EMBALLAGE

Réparation et revalorisation énergétique du bois

Dans le cadre de nos activités d'Emballage Industriel et de Logistique, **nous avons trié 47 tonnes de bois** (palettes et chutes de bois). Toutes ces matières ont ensuite été réparées ou valorisées énergétiquement.

Respect de la norme NIMP 15

Nos emballages en bois respectent la **norme NIMP 15** (acronyme de la Norme Internationale pour les Mesures Phytosanitaires). Cette norme a pour objectif d'apporter **une parade efficace au risque de dissémination des organismes nuisibles,** tout en évitant au maximum les risques d'entrave aux échanges internationaux. L'enjeu est donc d'éviter l'infestation des forêts d'un pays importateur par des nuisibles présents dans le bois des emballages confectionnés par notre Business Unit.

De plus le traitement est thermique, il est donc naturel et écologique car il n'utilise aucun produit chimique ce qui est favorable à l'environnement et aux Hommes qui travaillent ces matériaux.

Nous utilisons par ailleurs du **bois français** tel que du sapin et de l'épicéa provenant du massif jurassien.

03 BUSINESS UNIT LOGISTIQUE

Recyclage des cartons en matériau d'emballage

LEGENDRE dispose d'un matelasseur de cartons permettant de recycler les cartons usagés en matériau d'emballage.

Sur un site logistique, le carton est ainsi transformé en un matelas de protection servant à remplir les espaces vides des boîtes ou pour emballer et protéger nos produits.

Mise à disposition de tablettes tactiles

Plusieurs tablettes numériques utilisées lors de l'intégration au poste de travail des nouveaux collaborateurs ont été déployées. Ces tablettes sont laissées à disposition de tous les collaborateurs afin de pouvoir consulter à tout moment les modes opératoires, les consignes de sécurité ou encore les conduites à tenir.

L'impression de nombreux documents est ainsi évitée lors de l'intégration des nouveaux collaborateurs ou lors des modifications des documents.

04 LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Parallèlement, LEGENDRE tend à **réduire sa consommation de papier.** Pour cela, il :

- Favorise la **digitalisation** des documents au détriment du papier, notamment par le biais des ordres de transport directement disponibles en ligne pour les clients.
- **Sensibilise** les salariés à la consommation de papier et aux coûts d'impression.
- **Favorise l'impression recto-verso** en paramétrant par défaut les matériels mis en place afin de diminuer les impressions couleurs, dix fois plus coûteuses.
- Dispose d'un **système d'informatique embarquée** dans chaque poids-lourd et réduit ainsi les documents papier à imprimer.

Consommation de papier

	2011	2018	2020	2021
Poids de papier consommé (kg)	23 019	12 324	11 845	13 222
Comparaison avec 2011 (année de référence)	-	- 46 %	- 49 %	- 43 %

Mentions figurant sur les signatures mail LEGENDRE

Je pense environnement. Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce message ?

Recyclage des papiers de bureau

En 2021, le personnel de LEGENDRE a trié près de **4 tonnes de papier.** Notre prestataire s'est ensuite chargé de la collecte de ces déchets pour les valoriser.

PAPIERS : BILAN ÉNERGÉTIQUE

	2019	2020	2021
Tri du papier	5039 kg	3993 kg	4020 kg
Économies d'eau	151 155 litres	119 787 litres	120 441 litres
Économies d'énergie	20 154 kWh	15 972 kWh	16 059 kWh
CO_2 non rejeté	2 771 kg	2 196 kg	2 208 kg
Arbres épargnés	86 unités	68 unités	68 unités

Recyclage des toners et cartouches d'encre

En 2021, plus de **107 kg de toners et cartouches d'encre usagés** ont été triés. Ils ont ensuite été confiés à un prestataire pour leur recyclage.

TONERS : BILAN ÉNERGÉTIQUE

	2019	2020	2021
Tri du toner	89,2 kg	79 kg	107.2 kg
Économies d'eau	463 litres	411 litres	557 litres
Économies d'énergie	798 kWh	709 kWh	959 kWh
CO_2 non rejeté	54 kg	48 kg	65 kg
Economie de pétrôle	159 litres	142 litres	192 litres

Éclairage LED dans les entrepôts et bureaux

Plusieurs centaines d'éclairages à LED dans les bureaux et salles de réunion ont été installés.

Les dalles à LED présentent de nombreux avantages :

- Une qualité d'éclairage uniforme **améliorant le confort des usagers.**
- **Un coût de maintenance quasiment inexistant** du fait de leur durée de vie importante.
- **Une faible consommation d'électricité.**

Renouvellement des équipements

Nous avons équipé nos bâtiments les plus anciens de fenêtres avec double vitrage, plusieurs convecteurs électriques de dernière génération ont remplacé d'anciens convecteurs dans nos bureaux, de nouvelles chaudières à gaz ont également été installées sur plusieurs de nos agences.

Communication afin de réduire l'empreinte énergétique dans les bureaux

05 LE SERVICE INFORMATIQUE

Recyclage des D3E

Tous les D3E[9] de LEGENDRE (écrans, PC, imprimantes, téléphones portables…), sont rassemblés en interne en **un seul point de collecte.**

Ces équipements informatiques sont ensuite confiés à un **éco-organisme agréé par l'État qui est en charge du recyclage de ces déchets.**

	2019	2020	2021
Poids total de D3E (kg)	1 831	2 172	2 321

Engagé dans une démarche **Green IT** depuis 2010, le service informatique a une démarche d'achats responsables lors de l'acquisition de nouveaux matériels informatiques. La démarche est maîtrisée et inscrite dans les pratiques des utilisateurs.

Une campagne de communication sera redéployée après celle concernant la cybersécurité.

06 BUSINESS UNIT TRANSFERT INDUSTRIEL

Préservation de la biodiversité

LEGENDRE mène également des actions de **préservation et de développement de la biodiversité** sur le territoire de Chartres.

En effet, un partenariat avec un **apiculteur eurélien** a été mis en place. De nouvelles ruches ont été implantées sur un des sites de la Business Unit Transfert Industriel, **soit un total de 16 ruches.**

Ainsi, des **milliers d'abeilles** œuvrent pour produire l'équivalent de 30 kg de miel par ruche et contribuent à la **pollinisation de la Beauce chartraine.**

Toutes ces ruches et abeilles nous ont permis de récolter plus de 500 pots de miel en 2021.

Hélas, faute de volume, ils ne sont pas distribués à nos collaborateurs. Ainsi, ces pots sont offerts en fin d'année à nos clients et prospects. Cette généreuse attention a des retours très positifs car **le produit est local et de très bonne qualité gustative.** C'est un bon canal pour communiquer sur les engagements de Legendre et pour marquer l'identité territoriale dans le respect de la biodiversité.

06 ACTIONS COLLECTIVES

Pour sa cinquième participation à l'opération **« 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon », LEGENDRE a collecté plus de 317 kg de piles usagées** en faveur de l'AFM[10] Téléthon.

Un don est ensuite réalisé au Téléthon par **l'éco-organisme BATRIBOX**.

Participation à l'opération en interne

Dématérialisation des factures clients

Dans le cadre de notre politique de protection de l'environnement et dans le respect de la réglementation, nous avons mis en place la **dématérialisation des factures clients.**

La dématérialisation est un de nos objectifs majeurs, c'est pourquoi les factures ne sont plus envoyées par courrier mais par e-mail au format PDF.

Cette solution contribue à la **réduction des coûts et de l'empreinte carbone, tout en éliminant les désagréments de la gestion papier.**

En moyenne, ce sont près de **1 450 factures par mois** qui sont envoyées par e-mails à nos clients.

9 - D3E : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique.

10 - Association Française contre les Myopathies.

Digitalisation des bulletins de paie

Depuis le 1er janvier 2021, les bulletins de paie sont envoyés à nos salariés, sur la base du volontariat, de façon dématérialisée, en remplacement de l'envoi papier par courrier.

Ce sont donc 58 % de nos salariés qui ont répondu positivement à cette proposition, ce qui représente environ **3 240 bulletins de paie** pour 2021.

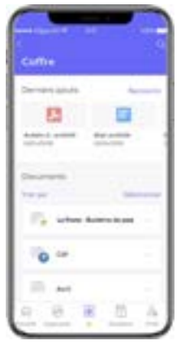

Collecte de lunettes pour l'association Lunettes sans frontière

Suite à une collecte d'anciennes paires de lunettes auprès de nos collaborateurs, nous avons contribué au don de **41 paires à l'association Lunettes sans frontière.**

Distribution de café sans gobelet plastique

Les **gobelets plastiques ont été supprimés** des distributeurs de machines à café des sites LEGENDRE implantés en Eure-et-Loir. Deux options s'offrent alors au salarié :

- Soit il utilise un mug personnel.
- Soit le café est servi dans un gobelet carton.

Respect des principes relatifs – – À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les engagements de LEGENDRE pour lutter contre le risque de corruption (B) sont issus du principe 10 de l'UNGC (A). LEGENDRE veille ainsi à **agir de façon éthique et à prévenir toute forme de corruption (C).**

A – PRINCIPES DE L'UNGC

PRINCIPE 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

B – ENGAGEMENTS DE LEGENDRE

LEGENDRE s'engage à **lutter contre toutes formes de corruption, à agir de façon éthique et loyale avec ses partenaires.**

C – MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE

Force est de constater que LEGENDRE, dans le cadre de ses activités et au regard de sa taille, est **peu concerné par le risque de corruption.**

En matière d'éthique, la première mise en œuvre de LEGENDRE porte sur le **respect des règles de bonne gouvernance** de l'entreprise. Pour satisfaire cette volonté, nous avons mis en place **deux organes de gouvernance distincts :** le Comité de Direction et le Comité Exécutif.

De gauche à droite :
Christophe GUIBERTEAU - Directeur Emballage et Transfert Industriel ; **Clément LEMAIRE** - Directeur International ; **Damien TRICARD** - Président ; **Richard VALERIO** - Directeur Transport ; **Igor GALLET** - Directeur Logistique et **Yoann MARC** - Directeur Commercial et Communication.

Comité de Direction

Le Comité de Direction et le Comité Exécutif se réunissent une à deux fois par mois afin de **suivre les plans d'actions et d'analyser les principaux indicateurs des activités** LEGENDRE, parmi lesquels :

- Les indicateurs Risk Management - RSE ;
- Les indicateurs sociaux ;
- Les indicateurs de performances économiques ;
- Les indicateurs de performance de développement commercial ;
- Les indicateurs de performance de taux qualité.

Lors de ces réunions mensuelles, sont également associées les questions relevant de **l'éthique,** des **pratiques loyales,** du **rendre compte,** de la **transparence** et la **conformité réglementaire.**

11 - DGA = Directeur Général Associé.

De gauche à droite :
Igor GALLET - Directeur Logistique ; **Thierry BALAINE** - Directeur Administratif et Financier ; **Clément LEMAIRE** - Directeur International ; **Damien TRICARD** - Président ; **Richard VALERIO** - Directeur Transport ; **Christophe GUIBERTEAU** - Directeur Emballage et Transfert Industriel ; **Karine BOINET** - Responsable RH et **Yoann MARC** - Directeur Commercial et Communication.

Comité Exécutif

CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES

LEGENDRE a rédigé et déployé sa Charte des Achats Responsables.

Cette Charte a pour vocation d'être un **cadre de référence commun** pour notre Service Achats, nos fournisseurs et nos sous-traitants.

Elle témoigne également notre volonté **d'intégrer les principes de la RSE dans l'ensemble de nos métiers et de les promouvoir dans nos relations avec nos partenaires.**

APPLICATION VOLONTAIRE DE LA LOI SAPIN II (RELATIVE À LA TRANSPARENCE ET À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION)

LEGENDRE ne vise pas, aujourd'hui, à être certifié ISO 37001[12] et **privilégie,** de ce fait, une démarche volontaire dans la mise en œuvre des mesures anticorruption.

N'étant pas soumis au champ d'application de la **Loi Sapin II,** nous avons néanmoins **décidé de l'appliquer volontairement en partie.** Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur le « guide pratique pour la mise en œuvre des mesures anticorruption imposées par la loi aux entreprises » développé par Transparency International France.

Au final, l'évaluation a conclu qu'aucune priorité ou mesure d'atténuation des risques n'a été définie en raison d'une **absence de risque significatif ou critique.**

CODE ÉTHIQUE « LUTTE CONTRE LA CORRUPTION » & SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, nous avons déployé un Code éthique.

Ce Code éthique s'articule autour de :

- La définition de la corruption ;
- La connaissance des risques possibles ;
- L'identification des personnes concernées par le risque de corruption ;
- Les différentes situations à risque ;
- Les règles d'acception de cadeaux ;
- Et la connaissance des sanctions légales.

Un module intéractif interne a été créé afin de sensibliser le personnel potentiellement soumis à ce risque.

12 - Système de management anticorruption.

NOS DÉFIS RSE - - pour les années à venir

NOS DÉFIS RSE –
– pour les années à venir

Les perspectives d'amélioration de LEGENDRE pour les prochaines années se concentreront essentiellement sur les thématiques suivantes :

- **Suivre le plan d'actions défini dans le cadre de notre labellisation RSE LUCIE 26000.**
- **Réaliser les actions pertinentes RSE proposées par l'agence de notation ECOVADIS suite à l'obtention de la Médaille d'Or.**
- Mener de nouvelles actions en matière de **Qualité de Vie au Travail.**
- Mettre en place un plan d'actions afin de **répondre aux objectifs du Décret Tertiaire** (suivi et réduction des consommations énergétiques des bâtiments) ;
- **Maintenir les entrepôts à 11°C maximum** lors des périodes de froid ;
- **Mener des réflexions sur l'achat de poids-lourds roulant avec de nouvelles énergies** (gaz, électricité, hydrigène, etc.) ;
- Mettre en place des **moments d'échanges** autours de dix thèmes **HSE** y compris celui du handicap en novembre 2022 afin de sensibiliser les équipes à la prévention en matière de **SST** et du **handicap** ;
- Equiper l**00 % des collaborateurs d'entrepôt d'un « pack hiver »** pour la saison 2022 - 2023 ;
- Créer un **Rapport annuel sur les Achats Responsables** ;
- Passer d'un **livret d'accueil du nouveau collaborateur** papier en une version numérique disponible pour tous les nouveaux arrivants consultable sur PC, smartphone ou tablette ;
- **Disposer d'un parc véhicules à 100 % de type Euro VI ;**
- **Renforcer la lutte face à la montée des cyberattaques** (mise en place de solutions de protection de nos boîtes mail, du renforcement de la stratégie des mots de passe, d'outils de sécurité pour nos smartphones professionnels, et d'outils de sensibilisation du personnel afin de cultiver notre vigilance individuelle).

"Les équipes LEGENDRE ont de l'ambition et le démontrent par les réussites de nombreux projets.

De nouveaux challenges attendent d'être relevés !"

Legendre
LA LOGISTIQUE GLOBALE

www.lemon-c.com © Crédits photos : Thinkstock, iStock, Getty et droits réservés. 02-21

LEGENDRE

La Petite Noue – BP 10003
28330 La Bazoche-Gouet

+33 (0)2 37 29 37 00

contact@legendre.fr

www.legendre.fr